

DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE FLANDRE INTERIEURE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE FLANDRE INTERIEURE

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 16 MAI 2023

DELIBERATION 2023_063

Objet : Aide au développement des entreprises : subvention à la société LEON Illumination sur la commune d'Hazebrouck

Séance du seize mai deux mille vingt trois à dix-huit heures.

Présents (62) :

Francis AMPEN - Antony GAUTIER - Brigitte GALLI - Gilles DEVIENNE - Sophie SPATOLA - Pierre GRANDGENEVRE - Régis DONDEYNE - Régis DUQUENOY - Luc VAN INGHELANDT - Danielle MAMETZ - Didier PELISSIER (Suppléant) - Marc DEHEELE - Jean-Luc SCHRICKE - Dominique JOLY - Sandrine KEIGNAERT - Jacques NUNS - Philippe MASQUELIER - Valentin BELLEVAL - Sabrina FLORQUIN-BLONDEL - Florence BRISBART - Bernard DENTENER - Audrey SCHERRIER - Philippe GRIMBER - Elise DORMION-ROUSSEZ - Michel DUHOO - Didier TIBERGHIEU - Jean-Luc CAPPART - Samuel BEVER - Jean-Michel PLAETEVOET - Yves DELFOLIE - Elizabeth BOULET - Jérôme DARQUES - Nathalie DEBOUDT - Serge OLIVIER - Roger LEMAIRE - Marie SANDRA - Pascal CODRON - Rebecca ELSENS - Franck MEURILLON - Fabrice DELANNOY - Albert PIETERSOONE (Suppléant) - Joël VERMEULEN - Jean-Luc DEBERT - Stéphane DIEUSAERT - Christophe DUBREU - Frédéric JUDE - Bertrand CREPIN - César STORET - Marie-Madeleine CAMPAGNE - Stéphanie FENET - Eddie DEFEVERE - Jean-Pierre BATAILLE - Jean-Luc BARET - Joël DEVOS - Dorothée DEBRUYNE - Elizabeth GRESSIER - Pierre-Louis RUYANT - Cindy SCHRAEN - Laurence BARROIS - Pascal BECUE (Suppléant) - Emidia KOCH - Christian BELYNCK

Procurations (17)

Amaud DEVILLEZ à Sophie SPATOLA - Gaëlle LEFEVRE à Brigitte GALLI - Christophe LEGROIS à Antony GAUTIER - Marjorie VANDENBERGHE à Pierre GRANDGENEVRE - Maxime DEPLANCKE à César STORET - Serge LACONTE à Francis AMPEN - Antoine VERMEULEN à Jérôme DARQUES - Jean-Pierre BAILLEUL à Valentin BELLEVAL - Gaël DUHAMEL à Michel DUHOO - Céline SAUZEAU à Philippe GRIMBER - Sophie ANDRE à Audrey SCHERRIER - Catherine DEPELCHIN à Didier TIBERGHIEU - Luc EVERAERE à Elizabeth BOULET - Carole DELAIRE à Laurence BARROIS - Céline INGELAERE à Jean-Pierre BATAILLE - Mark MAZIERES à Dorothée DEBRUYNE - Eric SMAL à Joël DEVOS

Effectif du Conseil de Communauté : 88

Nombre de votants : 79

Secrétaire de séance : Bernard DENTENER

Le Président soussigné, certifie qu'un extrait de la présente délibération a été affiché à la Communauté de Communes de Flandre Intérieure, conformément aux dispositions de l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales.

Le Président
Valentin BELLEVAL



DEPARTEMENT DU NORD
 ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

COMMUNAUTE DE COMMUNES
 DE FLANDRE INTERIEURE

SEANCE DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 16 MAI 2023

DELIBERATION 2023_063

Objet : Aide au développement des entreprises : subvention à la société LEON Illumination sur la commune d'Hazebrouck

La SARL LÉON, implantée à Hazebrouck, est spécialisée dans le domaine d'activité de la décoration et l'illumination événementielle, notamment durant la période de Noël. L'entreprise propose également à ses clients des prestations de décoration lors de salons ou de manifestations professionnelles. Elle emploie à ce jour 3 salariés.

En 2022, pour se différencier de ses concurrents, le dirigeant souhaite proposer dans sa gamme de produits, des décorations non plus uniquement en métal mais aussi en PET recyclé. Pour cela, il fait l'acquisition d'un robot poly-articulé permettant l'impression en 2D des articles décoratifs.

L'intégration de cette technologie au sein de l'entreprise permet non seulement de travailler un matériau recyclable à l'infini mais aussi d'internaliser une production qui jusqu'alors était délocalisée majoritairement dans les pays de l'Est.

Cet investissement de 176 300 € devrait engendrer la création d'un emploi supplémentaire.

La Région et la CCFI ont été sollicitées par l'entreprise pour accompagner le présent projet d'investissement.

Au titre du dispositif « Investissement et performance industrielle » incluant les 2 000 € bonifiant la création d'un emploi, la Région a délibéré le 13 avril dernier pour une subvention de 37 260 € en faveur de l'entreprise.

En complément de cette subvention, la CCFI souhaite accompagner le développement de la SARL LEON sur le territoire, en bonifiant de 2 000 € la création d'emploi annoncée, comme le permettent les modalités de la convention signée avec la Région.

BUDGET PREVISIONNEL DE L'OPERATION A TITRE INDICATIF – HT en euros

	DEPENSES	DEPENSES SUBVENTIONNABLES	RECETTES	
Robot et son plateau de chargement	176 300 €	176 300 €	Région Hauts-de-France à l'entreprise (soutien à l'investissement)	35 260 €
			Région Hauts-de-France à l'entreprise (bonification des emplois)	2 000 €
			Communauté de Communes Flandre Intérieure	2 000 €
			Entreprise	137 040 €
TOTAL			TOTAL	176 300 €

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le régime cadre n°1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis, tel que modifié par le règlement 2020/972 du 2 juillet 2020, publié au JOUE du 7 juillet 2020 ;

Vu le Schéma Régional de Développement Economique d'Internationalisation et d'Innovation (SRDEII) adopté par délibération n°20170444 du Conseil Régional en date du 30 mars 2017 et approuvé par le préfet de la région Hauts-de-France le 29 juin 2017 ;

Vu la délibération du Conseil de Communauté n°2018/101 du 24 septembre 2018, approuvant les termes de la convention à conclure avec la Région pour la participation de la CCFI au financement des aides et des régimes d'aides directes aux entreprises de la Région Hauts-de-France ;

Vu la convention de partenariat n°18006201 relative à la participation de la CCFI au financement des aides et des régimes d'aides directes aux entreprises de la Région Hauts-de-France signée avec la Région le 29 novembre 2018 ;

Considérant la demande de subvention de la SARL LEON adressée à la CCFI en date du 18 août 2022 ;

Considérant la demande de subvention adressée conjointement par la SARL LEON au Conseil Régional et la délibération 2023.00227 du 13 avril 2023 du Conseil Régional octroyant une subvention de 37 260 € à l'entreprise ;

Considérant le dispositif « Investissement Performance Industrielle » mis en place par la Région Hauts-de-France ;

Il vous est proposé :

- d'allouer une subvention de 2 000 euros à l'entreprise LEON pour l'acquisition d'un robot poly-articulé,
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer la convention établie entre la CCFI et LEON ainsi que tous les documents et conventions afférents à ce dossier.

Vote :

Pour : 79

Contre : 0

Abstention : 0

ADOpte A L'UNANIMITE

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Séance du Conseil de Communauté,
A Hazebrouck, le 16 mai 2023,
Pour extrait certifié conforme,

Le Secrétaire de séance

Bernard DENFENER



Le Président

Valentin BELLEVAL

